

FORMATION



Monteur(euse) AudioVisuel

Titre Professionnel du Ministère de l'Emploi et de la Formation professionnelle
Inscrit au Répertoire National des Certifications Professionnelles (RNCP)

BAC +2 : Niveau 5
Code RNCP : 37597
Code Certif Info : 93797

Début Février 2025

Le métier de **Monteur(euse) Audiovisuel**



Le(La) monteur(euse) vidéo exploite un poste de montage pour l'acquisition, la gestion, le montage, la sauvegarde et les sorties média. Après correction et amélioration des séquences vidéo et son, il(elle) exécute différents types de montage, met en œuvre des techniques de trucage multicouches et d'animation pour réaliser des effets visuels.

Pour les métiers de l'audiovisuel, la transformation du poste de travail est importante. La station de montage analogique est depuis longtemps remplacée par un outil informatique, ce qui nécessite des connaissances renforcées en informatiques et des solutions logicielles (montage, étalonnage, incrustations/effets spéciaux, son...).

Les résolutions et les formats d'images numériques prévus pour la diffusion nécessitent une exigence forte pour l'obtention d'une qualité professionnelle. En effet la très haute résolution des Images ou la compatibilité des formats favorisent une plus grande visibilité du Le métier moindre défaut lors de la diffusion.

Le dispositif de formation

Public concerné



Tout public souhaitant exercer un métier dans l'audiovisuel.
Tout public en reconversion professionnelle, ou souhaitant monter en compétences.
Toutes nos formations sont accessibles aux personnes en situation de handicap.

Métier visés / Passerelles et poursuite d'études



Métiers accessibles*

- + Monteur(se) Vidéo ou Audiovisuel
- + Monteur(se) Graphiste
- + Monteur(se) Truquiste
- + Assistant(e) Monteur



Passerelles et poursuite d'études possibles**

Formations accessibles à partir d'un diplôme de niveau Bac +2 : Bachelor Audiovisuel et autres.
Titre pro. Concepteur(trice) Designer UI

* Liste non-exhaustive

** La formation vise l'insertion directe en emploi. Une poursuite de parcours peut néanmoins être envisageable avec des exemples indiqués.

Prérequis et modalités d'accès



Connaissances de base sur un logiciel de montage, culture « graphique/cinématographique » souhaitées.

Entrée en formation soumise à :

- + Entretien(s) avec un(e) Conseiller(e) Formation visant à démontrer la cohérence du projet professionnel en adéquation avec la formation visée
- + Positionnement via une plateforme de test
- + Validation du financement du parcours (délai d'accès variable selon le calendrier de la formation et le dispositif de financement mobilisé, entre 15 jours et 5 mois)

Méthodes mobilisées



Formation en ALTERNANCE : présentiel (Villefranche)

- 28 heures de travail/semaine
- 7 heures de formation /semaine
- Des semaines complètes ponctuelles pour des projets pro
- Formation avec une équipe pédagogique dédiée tout au long du parcours
- Modalités : théorie, pratique, travaux de groupes, individuels, réalisation de projets



Pédagogie

Un apprentissage métier proactif basé sur le faire avec l'accompagnement des formateurs tout au long du parcours. Accès individuel aux ressources de formation et progression personnalisée si besoin. Outils de suivi collectif et individuels (espaces d'échanges et de partage en ligne, supports de cours, TP, exercices)

Le dispositif de formation

(La suite)

Modalités d'évaluation



- + Evaluation des acquis : tout au long du parcours, tests d'acquisition des savoirs et mesures des savoir-faire lors de situations de mise en application pratique (TPs, exercices, projets), ECF
- + Fin de formation : attestation de fin de formation + Validation : titre professionnel du Ministère chargé de l'Emploi (reconnu par l'Etat et inscrit au répertoire national des certifications professionnelles (RNCP). Possibilité de validation du titre complet ou de validation partielle (CCP)
- + Modalités d'examen : modalités conformes au référentiel de certification du titre visé avec une mise en situation professionnelle, un entretien technique, un questionnement à partir de production, entretien final (y compris le temps d'échange avec le livret ECF et le Dossier Professionnel). Le jury évalue la vision et la compréhension du métier par le candidat, ainsi que l'acquisition d'une culture professionnelle. Présentation détaillée des modalités de certification lors de l'entretien de candidature et en cours de parcours de formation.

Que la formation se déroule en présentiel ou en présentiel à distance, l'examen final permettant de valider le titre professionnel ou la certification professionnelle se fera sur site en présence physique du candidat et des jurys habilités.

TARIF & FINANCEMENT



Tarif

En alternance : selon barème prise en charge OPCO
Demandeurs d'emploi ou financement personnel
Tarifs spécifiques à consulter auprès du centre concerné pour un accompagnement personnalisé.



Financement

Quel que soit votre statut (salarié du secteur privé ou public, demandeur d'emploi...), des **dispositifs de financement** vous aident à réaliser votre projet de formation.

Objectifs de formation

Le titre professionnel de Monteur Audiovisuel Niveau 5 (code NSF : 323t) se compose de 2 activités types (CCP). Chaque activité type comportant les compétences nécessaires à sa réalisation.

A l'issue de cette formation, vous serez capable de :

Préparer et effectuer le montage de différents produits courts

- + Configurer un poste de montage
- + Préparer les médias d'un montage audiovisuel
- + Réaliser des montages de sujets d'information court
- + Monter des produits courts à finalité commerciale
- + Monter de courts produits de fiction (programmes de formats courts, web-séries, courts métrages)
- + Modifier et optimiser un montage (vidéo et son)

Mettre en œuvre des techniques avancées du montage

- + Etalonner un montage
- + Concevoir et réaliser un montage compositing (multicouches)
- + Effectuer des montages son multipistes et les préparer pour le mixage
- + Effectuer un montage « multi-caméras »



CERTIFICAT ET LIVRET DE CERTIFICATION

- + Un parchemin est attribué au candidat ayant obtenu le titre complet
- + Un livret de certification est remis au candidat en réussite partielle

Ces deux documents sont délivrés par le représentant territorial compétent du Ministère du Travail.

Le système de certification du ministère du Travail est régi par les textes suivants :

- Code de l'éducation notamment les articles L . 335-5, L 335-6, R 335-7, R . 335-13 et R . 338-1 et suivants ;

- Arrêté du 22 décembre 2015 relatif aux conditions de délivrance du titre professionnel du ministère chargé de l'emploi ;

- Arrêté du 21 juillet 2016 (JO du 28 juillet 2016 modifié par l'arrêté du 15 septembre 2016) portant règlement général des sessions d'examen pour l'obtention du titre professionnel du ministère chargé de l'emploi.



1 Initiation au métier

- + Initiation au MAC et à son environnement
- + Prise en main caméra
- + Initiation son
- + Les principes de la réalisation et du montage

2 Écrire une fiction

- + Les bases de l'écriture
- + Les théories
- + Les Pitches
- + Les genres cinématographiques
- + L'histoire
- + Les personnages
- + Le voyage
- + La structure et le traitement
- + La continuité dialoguée
- + L'écriture du scénario
- + Le découpage technique et les repérages

3 Le tournage d'une fiction

- + La pré-production
- + Mise en application de la partie théorique
- + Rigueur dans la gestion du temps
- + Rigueur dans l'évolution artistique et technique
- + Gestion de lumière
- + Coordination

4 Le Montage Vidéo avec Première Pro

- | | |
|--|---|
| + Présentation et paramétrage de l'interface | + Les masques |
| + Dérushages | + La vitesse |
| + Importation | + Le montage multi-caméras et les passerelles |
| + Le Trim | + La stabilisation vidéo |
| + La Time-Line | + La couleur et le texte |
| + La méthodologie | + Les modèles |
| + Les effets vidéo | + Le gestionnaire de projet |
| + Les animations | + Les exportations |

5 Le Son

- | | |
|---|---|
| + La forme d'une onde | + Importer des sons |
| + La fréquence | + Adaptation aisée de la musique à votre vidéo |
| + Prise en main | + Dynamic Link |
| + Ajout de fondus | + Contrôleurs matériels et automatisation enregistrable |
| + Échantillonnage | + Montage audio multipiste optimisé |
| + Filtres sonores | + Application d'effets dans une session multipiste |
| + Nettoyage de l'audio | + Mixage audio |
| + Utilisation de l'effet suppression du son | |
| + Gestion du son dans une séquence | |

6. L'utilisation de Photoshop

- + Les informations relatives à un document
- + La taille en pixels ou centimètre
- + Le poids compressé ou non compressé
- + Le format (jpg, psd, tiff...)
- + Le mode (RVB, CMJN)
- + Le recadrage
- + Les outils usuels
- + Les corrections de luminosité et de la couleur
- + Les modes de sélections
- + Les calques, les couches et la duplication
- + Les masque d'écritages
- + La retouche photo (éliminer les défauts)
- + Les outils pièces et correcteurs

7 Effets spéciaux et incrustations avec After Effects

- | | |
|--|---|
| + Présentation et paramétrage de l'interface | + Les masques |
| + Dérushages | + La vitesse |
| + Importation | + Le montage multi-caméras et les passerelles |
| + Le Trim | + La stabilisation vidéo |
| + La Time-Line | + La couleur et le texte |
| + La méthodologie | + Les modèles |
| + Les effets vidéo | + Le gestionnaire de projet |
| + Les animations | + Les exportations |

8 Photoshop et la vidéo

- + L'introduction
- + L'interface
- + L'import de fichiers Illustrator, Photoshop, vidéos et sons
- + La timeline
- + Les pistes
- + L'animation par interpolations
- + La chroma key et Luma Key
- + Le tracking 2D et 3D
- + Les passerelles avec Premiere Pro

9 Analyse filmique

- + Paramètres visuels : les nombreux aspects pour une image juste
- + Paramètres audios
- + Placement des éléments sonores
- + Règles d'or du montage
- + Rappel des fondamentaux d'un bon scénario
- + Optimisateurs dramaturgiques

10 Écriture d'un documentaire

- + Initiation à l'approche documentaire :
- + Recherche d'un sujet et d'un angle de traitement
- + Prise de rendez-vous avec les protagonistes/intervenants
- + Rédaction d'un questionnaire par protagoniste/intervenant
- + Élaboration du plan de travail

11 Tournage du documentaire

- + Méthodologie de tournage
- + Cadre, prise de son, éclairage
- + Mener une interview
- + Respect du plan de travail
- + Backup des rushes
- + Dérushage

12 Final Cut

- + S'initier à l'environnement de travail
- + Importer et organiser les médias
- + Effectuer le montage
- + Utiliser le Trim
- + Optimiser son montage
- + Procéder au montage audio
- + Appliquer des effets et des animations
- + Assurer la concordance des couleurs
- + Effectuer un montage multi-caméras
- + Gérer les médias
- + Exporter et partager

13 Etalonnage (Resolve)

- + Gestion des bases de données
- + Préparation de l'étalonnage
- + Technique d'étalonnage
- + Les imports et gestion de médias
- + Projet indé, gain d'autonomie
- + Flux de travail professionnel
- + Les images
- + Les styles

14 Ecriture et tournage d'une Pub

- + Histoire de la PUB
- + Comment faire une pub
- + Objectifs publicitaires
- + Les principes clés
- + Les différents types de publicités
- + Préparation du Tournage
- + Utilisation, contraintes et légèreté du smartphone
- + Tournage

15 Montage et Compositing

- + Monter la pub avec le logiciel Resolve
- + Importer et organiser les médias
- + Effectuer le montage
- + Utiliser le Trim
- + Optimiser son montage
- + Procéder au montage audio
- + Appliquer des effets et des animations
- + Assurer la concordance des couleurs
- + Poser des transitions et effets
- + Effectuer un montage multi-caméras
- + Gérer les médias
- + Apporter des modifications prévues à la timeline
- + Exporter et partager

Modalités d'obtention du titre

1. Pour un candidat issu d'un parcours continu de formation

A l'issue d'un parcours continu de formation correspondant au titre visé, le candidat est évalué par un jury composé de professionnels, sur la base des éléments suivants :

- + une mise en situation professionnelle écrite en français, reconstituée sous forme d'étude d'un cas d'entreprise, complétée par un entretien technique,
- + les résultats des évaluations passées en cours de formation;
- + un dossier professionnel dans lequel le candidat a consigné les preuves de sa pratique professionnelle, complété d'annexes si prévues au RC ;
- + un entretien final avec le jury

2. Pour un candidat à la VAE

Le candidat constitue un dossier de demande de validation des acquis de son expérience professionnelle d'un an en rapport avec le titre visé. Il reçoit, de l'unité départementale de la Direction Régionale de l'Economie, de l'Emploi, du Travail et des Solidarités (DREETS), une notification de recevabilité lui permettant de s'inscrire à une session titre. Lors de cette session, le candidat est évalué par un jury de professionnels, sur la base des éléments suivants :

- + une mise en situation professionnelle ou une présentation d'un projet réalisé en amont de la session, complétée par un entretien technique
- + un dossier professionnel dans lequel le candidat a consigné les preuves de sa pratique professionnelle, complété d'annexes si prévues au RC ;
- + un entretien final avec le jury. Pour ces deux catégories de candidats (§ 1 et 2 ci-dessus), le jury, au vu des éléments spécifiques à chaque parcours, décide ou non de l'attribution du titre. En cas de non obtention du titre, le jury peut attribuer un ou plusieurs certificat(s) de compétences professionnelles (CCP) composant le titre. Le candidat peut se présenter aux CCP manquants dans la limite de la durée de validité du titre. Afin d'attribuer le titre, un entretien final se déroule en fin de session du dernier CCP, et au vu du livret de certification. En cas de révision du titre, l'arrêté de spécialité fixe les correspondances entre les CCP de l'ancien titre et ceux du titre révisé. Le candidat se présente aux CCP manquants du nouveau titre. En cas de clôture du titre, le candidat ayant antérieurement obtenu des CCP dispose d'un an à compter de la date de la fin de validité du titre pour obtenir le titre initialement visé.

3. Pour un candidat issu d'un parcours discontinu de formation ou ayant réussi partiellement le titre (formation ou VAE)

Le candidat issu d'un parcours composé de différentes périodes de formation ou ayant réussi partiellement le titre peut obtenir le titre par capitalisation des CCP constitutifs du titre. Pour l'obtention de chaque CCP, le candidat est évalué par un jury composé de professionnels. L'évaluation est réalisée sur la base des éléments suivants :

- + Une mise en situation professionnelle ou une présentation d'un projet réalisé en amont de la session, complétée par un entretien technique;
- + Un dossier professionnel dans lequel le candidat a consigné les preuves de sa pratique professionnelle, complété d'annexes si prévues au RC. Afin d'attribuer le titre, un entretien final se déroule en fin de session du dernier CCP, et au vu du livret de certification.

FORMATION



Retrouvez tous les détails de notre offre
sur

formationvr.fr

06 76 85 21 85

contact@formationvr.fr

283 Rue de l'Étang, 69760 Limonest

